

# Solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens !

## Liberté pour les enfants et mineurs palestiniens !

*Il n'y a pas de justice sous occupation*

Ahed Tamimi, le 21 mars 2018 devant le Tribunal militaire d'Ofer



### Les enfants et les mineurs, cible spéciale de l'armée israélienne



Depuis le début de la seconde Intifada en 2000, ce sont plus de 10 000 enfants et mineurs palestiniens, âgés de 12 à 17 ans, qui ont été arrêtés et emprisonnés.

Pendant les 4 dernières années 3 800 mineurs palestiniens de Cisjordanie occupée ont été arrêtés et poursuivis par la justice militaire israélienne, le plus souvent pour avoir jeté des pierres, un « crime » passible de 20 ans de prison. Ils encourent des peines très lourdes. Le plus jeune est âgé de 8 ans.

Ces enfants sont arrêtés, emprisonnés, soumis à l'isolement cellulaire, violentés, interrogés et parfois torturés en violations flagrantes de la Convention internationale des droits de l'enfant.

### À ce jour 330 enfants et mineurs palestiniens sont en détention dans les prisons israéliennes

Comme le montrent plusieurs rapports d'ONG palestiniennes et israéliennes ceux-ci sont arrêtés, détenus et jugés dans des conditions qui violent la Convention internationale des droits de l'Enfant, ratifiée par Israël.

- Ils sont conduits mains attachées et yeux bandés dans un lieu secret pour y être interrogés. Le transfert jusqu'à la prison israélienne et la détention sont accompagnés d'humiliations verbales et/ou physiques de la part des soldats et du personnel pénitentiaire.

- À aucun moment, ils ne sont accompagnés par leurs parents ou par un avocat.

- Dans la majorité des cas les enfants détenus avouent, en général, avoir jeté des pierres. Il arrive souvent que des enfants signent des documents en hébreu, langue qu'ils ne comprennent pas.

- Dans les huit jours suivant leur arrestation, ils sont amenés devant une cour militaire où ils voient pour la 1ère fois leurs parents ou l'avocat.

Dans 90 % des cas, ils plaident coupables, seul moyen pour échapper au système militaire israélien.

Pendant la détention, les enfants sont privés de tout droit fondamental et du respect de leur dignité, comme l'accès à l'enseignement de base ou à un soutien psychologique.

- Bien après leur sortie de prison, les enfants continuent de vivre avec les séquelles de ces traitements.

Les forces d'occupation israéliennes poursuivent leur politique d'arrestation d'enfants et mineurs palestiniens, refusant la protection qui leur est reconnue par plus de 27 conventions internationales.

*La prison est utilisée comme une arme de guerre par Israël pour tenter de briser dès l'enfance la volonté du peuple palestinien de lutter pour la reconnaissance de ses droits nationaux.*



# Liberté pour tous les prisonniers politiques palestiniens !

Depuis 1967, 850 000 Palestiniens sont passés par les prisons israéliennes soit 20 % de la population. Presque toutes les familles sont touchées.

Résistants ou simples civils, ils croupissent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international !

## Les conditions de détention

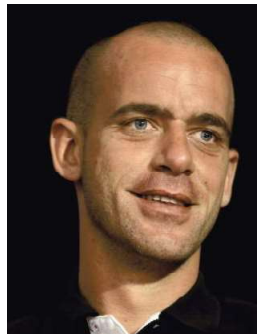
Les témoignages, vérifiés par diverses ONG (\*), sont très nombreux et décrivent tous, malgré les dénégations des autorités israéliennes, des conditions de détention extrêmement dures, impliquant un large éventail de violations du droit international : torture, transferts de prisons à prisons, détention administrative, isolement, interdiction de visites, absence de traitements médicaux...

Insalubrité, saleté, manque d'éclairage, surpeuplement, vermines, humidité ou chaleur insupportable, alimentation insuffisante et mauvaise, absence de soins médicaux (près de 200 prisonniers sont décédés depuis 1967 par négligence ou manque de soins médicaux).

(\* ) AFPS, ACAT, Organisations Droits de l'Homme palestiniennes et israéliennes.

**Salah Hamouri 32 ans,**  
emprisonné depuis le 23 août 2017

Avocat franco-palestinien, défenseur des droits humains, placé en détention administrative, sans motifs ni accusations, détention renouvelable indéfiniment.



**Marwan Barghouti**

condamné 4 fois à la détention à vie pour des faits qu'il n'a jamais reconnus. Il a été à l'origine de la récente grève de la faim de 44 jours, terminée en mai 2017, suivie par près de 900 prisonniers politiques palestiniens pour obtenir l'amélioration de conditions de détention souvent indignes.



**Ahed Tamimin**

adolescente de 17 ans, arrêtée le 19 décembre 2017, condamnée à 8 mois de prison pour avoir giflé un soldat israélien qui s'était introduit dans la cour de son domicile après une manifestation. Elle protestait contre la grave blessure par balle, subie en pleine tête, par l'un de ses cousins. Sa mère Nariman, présente lors de l'incident, a été condamnée à la même peine ainsi qu'à une lourde amende. Elle est devenue la figure emblématique de la résistance de la jeunesse palestinienne et du village de Nabi Saleh.



**6119 prisonniers politiques palestiniens sont emprisonnés en Israël dont 330 enfants et 10 députés.**

**Khalida Jarrar**

54 ans, emprisonnée, depuis juillet 2017, en détention administrative. Députée, en charge des prisonniers au parlement palestinien, membre de l'association de défense des prisonniers politiques palestiniens Addameer. Elle a été emprisonnée à plusieurs reprises pour ses activités politiques.



**Munther Amira**

acteur de la résistance populaire, défenseur des droits humains, il a été arrêté lors d'une manifestation pour la libération de Ahed Tamimi. Il a été condamné à 6 mois de prison pour participation à une manifestation non autorisée.